

APERÔ MUSICAL ET PIQUE NIQUE DU DIMANCHE 24 JUIN 2007

Fête organisée en fin de journée par le CIL sur le boulodrome Paradis.

Les festivités commenceront par un **apéritif offert par le CIL à partir de 18h.**

Une petite brise marine et de la joie, de la bonne humeur, des fleurs, de l'accent, du pastis, une partie de pétanques et.... de l'amour !

Chacun pourra ensuite se restaurer grâce au panier pique-nique qu'il aura apporté, bien entendu, des tables et des chaises seront disposées sur le terrain.

Pensez à prendre : un coussin pour attendrir votre chaise (prêtée par la Mairie), un spray antimoustique pour les peaux sensibles et quelques pièces (cf. tombola insolite)

Un grand **merci** à ceux qui voudront bien venir disposer tables et chaises vers 17h... l'union fait la force, la solitude fait mal au dos!

A très bientôt et avec grand plaisir!

TOMBOLA INSOLITE DIMANCHE 24 JUIN

Le principe est simple et amusant: que chacun apporte le soir du pique-nique un (ou plusieurs) objet qu'il mettra en jeu. Les objets seront mis en valeur et numérotés par nos soins.

Des enveloppes d'une valeur de 2€ seront proposées le soir même et chacun pourra repartir avec un nouvel objet, toutes les enveloppes sont gagnantes!

Une façon de recycler et d'échanger dans notre quartier mais aussi un moyen pour le CIL d'apporter **quelques sous dans sa caisse...** l'organisation des fêtes au Paradis nécessite de l'énergie (nous en débordons) mais aussi quelque argent (pensez à vos cotisations -8€-!).

Vous avez 15 jours pour ouvrir vos cartons au grenier et retrouver l'objet insolite ou inutile, démodé, oublié, marrant, sans valeur aucune... **l'important étant de participer** à cette grande cause!

LA GENESE DU PARADIS

Qu'est-ce qu'une vie de quartier, quels en sont les sources et événements ?

L'idée est de rassembler un maximum de documents, articles de journaux, photographies, vidéos datant **de la construction en 1950 de notre quartier ou même avant jusqu'à nos jours.** Fêtes de quartier, constructions, incendies, neige, événements artistiques, faits divers, etc., si vous disposez de documents et êtes prêts à nous les confier, nous souhaitons organiser une **exposition** qui permettra de se remémorer et d'échanger des souvenirs de notre coin de Paradis.

Cette exposition aura lieu lors de la **fête des vendanges**, le dimanche 14 octobre 2007 à midi.

Contacts: Marie Miglio, 30 bis rue E. Manet
Stéphane Mucetto, 30 rue E. Manet

RAPPEL DES FESTIVITES A VENIR

- Dimanche 24 juin 2007- Apéro / pique-nique sur le terrain de pétanque.
- Dimanche 14 octobre 2007- Fêtes des Vendanges 2^o édition.

LA SAGA DES ANTENNES : SUITE ET PRESQUE FIN

Chronique d'un démontage annoncé. La fête du "démon-tage" : les antennes désactivées

Le 23 avril 2007, un employé de TDF est venu avec sa petite voiture, a chaussé son petit casque de chantier tel le preux chevalier solitaire des ondes modernes et a grimpé au pylône de la rue E. Benezit pour démonter **les deux** antennes SFR, âpre sujet de discorde entre les riverains et TDF depuis un an et demi. Il a débranché l'objet du délit et l'a entreposé dans le local technique, en laissant tous les câbles en **place**.

Rappelons ici que TDF s'est bel et bien rendu ici coupable de **détournement de biens publics** en installant sur un terrain appartenant au SDIS donc au Conseil Général et dans un local technique municipal, sans autorisation et à des fins purement commerciales, les antennes d'un opérateur de téléphonie mobile privé alors que TDF n'a été autorisé à s'installer sur le site que pour effectuer de la télédiffusion de chaînes hertziennes, c'est-à-dire pour remplir une mission de service public : c'est pour cette raison d'ailleurs qu'ils ne louent l'emplacement au SDIS et à la mairie que pour la somme symbolique de 304 euros par an !!!

Dans un courrier du 8 novembre 2006, TDF s'engageait à transférer tous les équipements de téléphonie mobile et ce sans condition avant le 30 avril 2007. A ce jour, ils n'ont tenu qu'une partie de leur engagement puisque tous les câbles SFR demeurent en place ainsi que les équipements électroniques et **les antennes entreposées** à l'intérieur du local.

Le CIL a adressé un courrier recommandé à la direction régionale de TDF pour demander des explications et surtout la date à laquelle ils comptaient transférer la totalité des équipements. Nous leur avons également demandé, un inventaire exhaustif de toutes les installations radioélectriques présentes aujourd'hui sur le site ainsi que les résultats du rapport d'expertise sur les problèmes de foudroiement **liés** à l'activité radioélectrique sur le site, rapport qu'ils promettaient de faire réaliser dans le courrier du 8 novembre 2006 **adressé** à la mairie. A ce jour nous n'avons pas eu de réponse.

Le CIL a également demandé au service juridique de la mairie de faire constater par huissier le respect uniquement partiel de l'engagement de TDF à transférer l'ensemble des équipements SFR.

Néanmoins, le 30 avril 2007, nous sommes tous allés au Paradis pour célébrer dignement le démontage **des antennes** SFR. Monsieur le Maire nous a fait l'honneur d'être présent ainsi que M. Francis Roux qui était venu en sa qualité de 1^{er} adjoint mais aussi en tant que représentant du **SDIS. Les caméras** de France 3 Toulon ont également immortalisé l'instant dans un sujet qui **a été diffusé** au journal télévisé du 1^{er} mai. De nombreux riverains et sympathisants du droit à l'application du principe de précaution sont venus se joindre à nous.

Monsieur le Maire a rappelé qu'il avait été un des premiers maires de France **à avoir** fait passer un décret municipal en 2001 interdisant l'installation d'antennes relais à moins de 300m des habitations au nom du principe de précaution. Les opérateurs l'avaient malheureusement emporté dans un procès pour entrave à la liberté de commerce ! Il a redit à quel point il était attaché à cette cause et a remercié les riverains et le CIL pour ce qu'ils venaient de faire pour l'avenir de cette ville.

Le CIL a à son tour chaudement remercié Monsieur le Maire, sans l'appui duquel rien n'aurait été possible, M. Francis Roux et les élus qui nous ont **reçus**, ont su nous écouter, comprendre nos inquiétudes et en tenir compte en refusant de signer un avenant à la convention **qui aurait** autorisé TDF à installer des opérateurs de téléphonie mobile sur le pylône.

Merci à une municipalité qui a choisi de privilégier l'humain face à la logique commerciale. Merci pour nos enfants, merci pour nos anciens, merci pour nous, merci pour l'avenir...

APPEL À COTISATIONS

Soutenez-nous dans nos diverses actions pour améliorer et animer la vie de notre quartier. Adhérez au CIL du Paradis en nous envoyant votre cotisation de 8 euros ou plus, ainsi que vos coordonnées au 30, rue Edouard Manet.

Merci pour votre aide.